



N° d'ordre NNT : 2021LYSE2092

THÈSE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 486

Sciences économiques et de Gestion

Discipline : Sciences économiques

Soutenue publiquement le 8 octobre 2021, par :

Morgan UBEDA

Local Public Policies and Spatial Income Inequalities.

Devant le jury composé de :

Miren LAFOURCADE, Professeure des universités, Université Paris-Saclay, Présidente

Gilles DURANTON, Full Professor, University of Pennsylvania, Rapporteur

Hans KOSTER, Full Professor, Vrije Universiteit Amsterdam, Rapporteur

Albert SOLÉ-OLLÉ, Full Professor, Université de Barcelone, Examineur

Sonia PATY, Professeure des universités, Université Lumière Lyon 2, Co-Directrice de thèse

Pierre-Philippe COMBES, Directeur de recherches CNRS, CNRS, Co-Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer ni l'adapter.

Résumé de la thèse

Les inégalités entre territoires minent la cohésion sociale et influencent les trajectoires individuelles. La littérature sur les effets de voisinage a montré que la concentration de la pauvreté dans les territoires enclavés affecte négativement les opportunités d'emploi, les résultats scolaires et la santé des habitants de ces quartiers. De plus, les inégalités d'accès aux infrastructures publiques viennent accentuer les inégalités économiques. En France par exemple, 72% du territoire national (27% de la population) ne sont pas couverts par une autorité organisatrice de la mobilité et ne bénéficient pas de réseau de transport local, tandis que 14% seulement des communes sont à moins de trois kilomètres d'une gare ayant plus de six trains par jours ([Union des Transports Publics et ferroviaires, 2019](#); [Gaudremeau, 2014](#)). Ces inégalités d'accès aux services publics exacerbent les tensions entre centres et périphéries, et participent à détruire la cohésion nationale, comme en attestent le récent épisode de contestation des Gilets Jaunes.

Cette thèse propose, en trois articles, une contribution à notre compréhension des liens entre politiques publiques, organisation du territoire et inégalités spatiales.

Le premier chapitre étudie les effets des politiques de transport urbain sur les inégalités de revenus dans les aires urbaines. Plus précisément, il offre un modèle d'équilibre spatial d'une aire urbaine qui permet de modéliser les choix de localisation résidentielle et de lieu de travail des salariés, tout en prenant en compte les ajustements du marché du logement, des salaires et des aménités locales. Le modèle est ensuite calibré sur l'aire urbaine de Paris, et employé pour simuler l'effet de deux politiques de transport sur les inégalités de revenus: a) le réseau RER et b) une hypothétique interdiction de l'utilisation de véhicules personnels dans Paris intra-muros. Les exercices de simulation révèlent qu'en plus de réduire les inégalités en termes de bien-être et de favoriser la péri-urbanisation, le réseau RER a permis de résoudre les inégalités entre communes de la région, et a fortiori entre Paris et sa périphérie. En ce qui concerne les restrictions d'usage des véhicules personnels, le modèle prédit une réduction des inégalités entre Paris et la périphérie, au prix d'une importante perte de bien-être social.

Les second et troisième chapitres analysent les effets de la coopération intercommunale, mutation institutionnelle majeure des vingt dernières années. Devant l'accélération des réformes territoriales observées dans plusieurs pays décentralisés, le second chapitre propose une analyse des phénomènes de regroupement – fusion ou coopération – observés au niveau des collectivités locales.

Après avoir dressé un rapide panorama des diverses formes institutionnelles de consolidation budgétaire avec un éclairage particulier sur le cas français, nous présentons les fondements théoriques de ces mouvements de réorganisation territoriale ainsi que les facteurs qui contribuent à la formation de ces nouvelles entités locales. Nous synthétisons ensuite la littérature empirique sur les effets des fusions ou des coopérations entre collectivités locales sur les variables économiques telles que la croissance, les dépenses publiques et la fiscalité dans différents pays. Nous présentons enfin une analyse originale des effets de l'intercommunalité sur les revenus et la localisation des ménages en France. Finalement, le troisième chapitre revient sur les effets de l'intercommunalité sur l'offre de services publics locaux. La coopération intercommunale était en effet supposée augmenter l'efficacité de l'offre de services publics en exploitant des

économies d'échelles, tout en remédiant à la potentielle sous-optimalité des taux de taxes due aux effets de débordement et aux phénomènes de concurrence fiscale. À l'aide d'une estimation en double différences qui exploite l'échelonnement dans le temps de l'adoption de l'intercommunalité en France, ce troisième chapitre estime l'effet de la coopération sur le budget des communes. Les résultats économétriques montrent une augmentation conséquente des dépenses totales du bloc communal, qui ne semble pas être tiré par les dépenses de personnel. En exploitant les comptes par fonction des collectivités, nous montrons ensuite que cette hausse des dépenses provient intégralement d'une augmentation des dépenses d'urbanisme et des dépenses générales. Finalement, en étudiant l'effet de transferts de compétences conditionnellement au fait de coopérer, nous trouvons qu'un quart de l'effet de la coopération sur les dépenses peut s'expliquer par le transfert de trois compétences : les transports en commun, l'action économique et la collecte des ordures ménagères. Au final, ces résultats montrent que l'augmentation de la dépense due à l'intercommunalité a été, au moins en partie, le fait d'une augmentation de l'offre de certains biens publics que les communes, de par leur petite taille, ne pouvaient pas offrir isolément.